

Horaire des célébrations, des Rameaux au lundi de Pâques



Rameaux :

- messes aux heures habituelles du we : samedi 18h, dimanche 9h, 10h30 et 18h *et messes supplémentaires à la salle Maria Pacis à 9h et 10h30.*

Si vous en avez la possibilité, pour la procession des Rameaux, merci d'apporter votre rameau de buis.

- une permanence sera assurée le dimanche de 15h30 à 17h30 pour les personnes qui souhaitent venir chercher un rameau de buis.

Jeudi Saint :

- messe à 9h suivie de l'adoration continue jusqu'à 17h30.
- messes également à 18h et à 20h, suivie de l'adoration jusqu'à 22h.

Vendredi Saint :

- office de la Passion à 9h suivi de la vénération de la croix toute la journée (geste adapté à la situation sanitaire)
- chemin de croix à 15h, à la basilique *et à la salle Maria Pacis*
- office de la Passion également à 18h et à 20h

Vigile pascale :

- à 18h, 20h et 22h

Dimanche de Pâques :

- messes à 9h, 10h30 et 18h *et messes supplémentaires à la salle Maria Pacis à 9h et 10h30.*
- en outre, les prêtres assureront une permanence de 15h30 à 17h30 au cours de laquelle une démarche de prière vous sera proposée, seul ou par groupe de 15 personnes maximum.

Lundi de Pâques :

- messes à 9h, 10h30 et 18h

Pour toutes ces célébrations, toujours limitées à 15 personnes, à l'exception du chemin de croix, [l'inscription est obligatoire](#) ...

S'il ne vous est pas possible de vous inscrire par internet, vous pouvez téléphoner le lundi de 11h à 12h et le vendredi de 11h à 12h au 0494/03.33.84.